

## **COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE DU 16 AVRIL 2013**

Après les lectures des liminaires par les organisations syndicales, M MARIEL est revenu sur 3 points :

- 1) M MARIEL a fait le même constat et a jugé le message du directeur général diffusé dans ULYSSE par rapport à l'affaire CAHUZAC insuffisant et en a fait part en conférence de presse, auprès des médias Ouest France, Petites affiches et Radio Caroline.
- 2) Il n'a pas voulu suspendre la formation à la déontologie .
- 3) Pour les fusions de secteurs d'assiettes à Magenta, il a pris l'engagement qu'il n'y aurait pas de fusions de secteurs au 1/01/2014 .

### **1) Examen du règlement intérieur du CT:**

Cet examen a été mis à l'ordre du jour uniquement pour information et non pas pour avis car il avait déjà figuré au CTL boycotté du 15 Janvier 2013, et donc entériné par la Direction. Pour FO DGFIP 35, nous n'étions pas demandeur d'un règlement qui affaiblit encore plus les syndicats. Nous avons évoqué que lors du CT du 30/11/2012, la Direction a parlé des « redimensionnements » des secteurs d'assiette lors des questions diverses. Pour FO DGFIP 35 les questions diverses ne doivent pas inclure un sujet aussi important qu'une réforme de structure.

### **2) Projet de suppression de la caisse à la pairie départementale :**

Le chef de poste et les agents ont demandé la suppression de la caisse, en raison du faible nombre d'opérations journalières et du grand espace occupé. Pour FODGFIP 35 il s'agit d'un abandon de mission mais nous avons émis un vote favorable, pour faire suite à la demande des agents. Nous espérons que par la suite un emploi ne sera pas supprimé.

### **3) Horaires des agents Berkani de Magenta et de la Cité administrative**

Les agents d'entretien de Rennes Magenta ont sollicité une modification de leurs horaires, pour travailler de 16h à 19h du lundi au vendredi au lieu de 17h à 20h. Pour Rennes Cité administrative, les horaires deviennent : 16h à 19h30, au lieu de 17h à 20h30.

Ces modifications concernent aussi les salariés de la société ONET.  
Un groupe de travail doit être organisé en mai à ce sujet.  
Les OS ont voté à l'unanimité pour ces nouveaux horaires.

#### **4) Présentation du rapport d'activité 2012.**

Après la présentation de ce rapport d'activité 2012, différents sujets ont été abordés.  
Il a été demandé à nouveau la compensation des absences syndicales.

L'acte III de la décentralisation a des conséquences sur notre administration. A ce sujet le DRFIP a précisé que nos compétences seraient maintenues pour accompagner les collectivités locales dans leurs choix financiers, et dans leurs décisions.

Pour FO, il n'empêche que les fusions de collectivités et les transferts massifs de compétences induits mèneront à des fragilisations de postes comptables. De même, la réorganisation de l'Etat a pour effet la réorganisation de missions de la DG FiP à un niveau régional, voire inter régional. La confédération FO alerte déjà sur les conséquences : éloignement accru entre l'administration et l'utilisateur, nouvelles suppressions d'emplois dans les services notamment.

Les retards dans le traitement des actes dans les Conservations des hypothèques ont été relevés. Les agents de ces services sont de fait plus tendus et inquiets. La direction a fait le constat que le délai moyen du traitement des actes était tombé à 68 j au niveau départemental et que téléacte sera obligatoire à compter de Janvier 2015. Les collègues apprécieront : ils ont donc tort de s'inquiéter sur les retards actuels ?

L'année 2012 a marqué la progression de la dématérialisation des pièces comptables et des pièces justificatives dans le secteur public local L'installation finale du protocole de PESV2 est prévue au 1/01/2015 mais cette date ne pourra pas être respectée.

Nous avons demandé la restitution du compte rendu de la mission de l'Inspection Générale des Finances.

Le Directeur a précisé qu'il verrait sous quelle forme il nous la ferait parvenir, assortie de ses observations.

Par ailleurs, concernant l'accueil des usagers, un observatoire sera mis en place au niveau national.

#### **5) Budget prévisionnel 2013.**

Pour FO DGFIP 35 le gouvernement poursuit une politique d'austérité et de rigueur dans notre ministère jugé non prioritaire soit une réduction du budget de 15 % sur 3 ans. Et aujourd'hui notre premier ministre a demandé un effort supplémentaire de 5 milliards en 2014.

Au plan départemental l'exécution du budget 2012 est de 12 754 443 € alors que le budget prévisionnel de 2013 est 6 956 164 €, la ventilation de certaines dépenses ayant été modifiée.

Rappelons que la dotation globale de fonctionnement comporte 2 niveaux . Le 2<sup>ème</sup> niveau correspond à des crédits fléchés qui peuvent être ajustés et pourront être abondés si besoin par la Direction générale comme les frais de poursuite, frais de changement de résidence, frais de déplacement de la formation professionnelle.

La dotation allouée par agent pour dépenses de fonctionnement courant ( fournitures, affranchissement, téléphone, consommables informatiques, déplacements, imprimés.....) baisse de 9% par rapport à 2012.

Il est à noter que chaque agent disposera pour 2013 d'une enveloppe « fournitures » inférieure à 25€ ! Quand on se demandait s'il faudrait un jour « apporter » son crayon au bureau !

La DRFIP prévoit une économie de 100 000€ sur les frais de déplacement grâce à l'installation d'une visio-conférence, au recours accru aux véhicules de service et à la mise en œuvre d'un plan d'action visant à réduire le nombre de déplacements.

FODGFIP 35 a relevé que ceci mènera à des absurdités : ainsi un agent habitant en périphérie de Rennes devra se rendre au centre de Rennes par ses propres moyens pour chercher le véhicule de l'administration et partir en mission. Il n'en résulte souvent aucune économie ni pour l'administration ni pour l'agent, mais par contre une perte de temps en transports pour l'agent concerné.

## **6) Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels DUERP et mise à jour.**

FO DGFIP 35 l'a dit en liminaire, ce dispositif DUERP n'a d'intérêt que s'il est suivi d'un plan d'action permettant de réduire véritablement les risques professionnels.

Le constat est que les agents sont sceptiques sur les suites qui pourraient être données aux signalements des risques encourus.

La Direction elle-même a exposé les limites du DUERP en annonçant un nouvel outil informatique et par conséquent une formation des assistants de prévention et des chefs de services à ce nouvel outil .

## **7) Bilan campagne IR 2012 et campagne IR 2013 :**

FO a relevé que la « simplification » de la déclaration des revenus 2012 se traduit par l'émission d'un imprimé comportant 207 cases supplémentaires !!

Le « bouquet de travaux » instauré cette année permet la majoration du crédit d'impôt sous certaines conditions . Cela va créer du contentieux , car de nombreux contribuables ne vont pas cocher la case spécifique.

La direction a répété ce qu'elle avait dit l'an passé : les agents de l'accueil ne doivent pas faire de calcul d'impôt à la réception, et la télé déclaration génère des allègements de charge de travail.

Pour anticiper sur la mise en place du scannage des déclarations , l'administration invite les contribuables à ne plus joindre de justificatifs à leur déclaration.

Les secteurs d'assiette ne vont-ils pas devenir des centres de traitement des anomalies ?

Tout cela n'orchestre-t-il pas les suppressions d'emplois attendues, par le biais d'allègement ou abandon des contrôles ?

## **8) Questions diverses :**

L'application DDR3 (comptabilité) va être remplacée d'abord dans les SIP, ensuite dans les trésoreries mixtes, selon un calendrier pas encore connu.

La réfection du hall de la cité administrative est toujours suspendue aux résultats de l'étude de faisabilité .

La climatisation du bâtiment du Turgot pose toujours problème pour les agents qui y travaillent, mais pas pour la Direction qui minimise toujours les dysfonctionnements du système.

La direction a confirmé les travaux de remplacement des fenêtres et réfection des façades du CFP de Redon, ainsi que les travaux de consolidation des dalles du plafond du poste de Louvigné. Enfin !!

Le projet de mouvement de mutation des agents C filière fiscale pour le 1<sup>er</sup> septembre 2013 est consultable sur ulyse. Le faible nombre d'arrivées ne permettra pas de combler toutes les vacances d'emplois. FO dénonce fortement une dégradation prévisible de la situation des services.

FO DGFIP a demandé et obtenu la confirmation du remplacement du départ en retraite de la collègue de l'accueil du SIP de Vitré. En effet, suite à une pétition initiée par FO et signée massivement par les agents, la DRFiP s'était engagée fin mars à assurer ce remplacement dès le mois de mai, reconnaissant implicitement l'urgence de la situation et la nécessité de réponse – positive- attendue depuis plusieurs mois.

Il est déplorable que les agents se demandant comment ils vont pouvoir continuer d'assurer la mission de service public doivent en arriver à adresser une pétition pour obtenir enfin une réponse à une question.

Pour toute question sur tous les dossiers, contactez les représentants FO au CTL :

Karine GUILLOUET (TCA)

Jean Michel SEMPERE (ICE RENNES)

Philippe CARO (SIP FOUGERES)

## N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE

### BULLETIN d'ADHESION

NOM : . Prénom : . .  
Grade : Indice . . . Quotité de travail :  
Affectation : . .

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques,**  
section d' Ille et Vilaine.  
Fait à le

Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques 35  
Secrétaire départementale Catherine LE GUENNEC : 06 71 33 52 00  
Courriel : [fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr)  
Adresse internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>